



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

-----  
**SEANCE DU 17 OCTOBRE 2016**



**Délibération N°2016/125**  
**Date de convocation : 11 OCTOBRE**  
**Nombre de conseillers en exercice : 77**

**L'an deux mille seize, le 17 octobre 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle Polyvalente de LIGNY-EN-CAMBRESIS, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.**

Avesnes-Les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cis  
Beauvois-en-Cis  
Bertry  
Bethencourt  
Béviliers  
Boussières-en-Cis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caulley  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honnechy  
Inchy-en-Cis  
La Groise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cis  
Malincourt  
Maretz  
Mauvois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny

**Etaient présents (58 titulaires 3 suppléants) :**

Alexandre BASQUIN	Vincent WAXIN	Jean-Félix MACAREZ
Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD
Nathalie GAVE	Christian PAYEN	Pierre-Henri DUDANT
Gérard LENOBLE	Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND-BEC	Gérard FILLION (S)	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Guy BRICOUT	Régine DHOLLANDE	Mélanie DISDIER
Anne-Sophie MERY-DUEZ	Liliane RICHOMME	Alain RIQUET
Martine THUILLEZ	Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK
Alain GOETGHELUCK	Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER
Pierre LAUDE	Bernard PLET	Jean-Claude GERARD
Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE	Jean-Louis CAUDRELIER
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Laurent COULON
Joëlle MANESSE	Joseph MODARELLI	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Janine TOURAINNE	Pascal LEVEQUE
Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART	Laurence RIBES
Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Stéphane JUMEAUX
Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ	Daniel FIEVET
Chantal WAYEMBERGE		

**Membre(s) Excusé(s) (1) :** Jean-Pierre RICHEZ

**Membre(s) Absent(s) (6) :**

Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Marie-Lise MARLIOT, Bruno MANNEL, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Henri QUONIOU.

**Membre(s) ayant donné procuration (9) :**

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Jacques OLIVIER à Nathalie GAVE, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Pierre LEVEQUE à Serge WARWICK, Bernard POULAIN à Didier BONIFACE, Brigitte PRUVOY à Martine THUILLEZ, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Isabelle PIERARD à Charles BLANGIS, Axelle DOERLER à Jean-Paul CAILLIEZ.

Véronique NICAISE est élue secrétaire de séance

**N°2016/125 - OCTROI D'UNE SUBVENTION DE 2 216,70€ AU PROFIT DE LA SAS LE FOUR AU BOIS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF MICRO-ENTREPRISES**

Créée en mars 2015, la boulangerie pâtisserie « Le four au bois » est une jeune entreprise implantée au Cateau-Cambrésis dont le siège principal se trouve à Caudry.

L'entreprise, qui fournit principalement une clientèle de particuliers locale, travaille également avec les collectivités et possède un dépôt de pain au Commerce de Catillon, commerce propriété de la CCCC.

L'entreprise qui compte aujourd'hui 8 salariés (6 CDI +1 CDD bientôt transformé en CDI et une femme de ménage en intérim) souhaite développer à moyen terme son activité traiteur (à emporter et en livraison) et une partie glacier.

Cependant, aujourd'hui afin de répondre à une hausse de la demande en pains et viennoiseries et afin d'améliorer le bien être de ses salariés, Monsieur Rodriguez a choisi d'investir dans une chambre de pousse/fermentation (chambre qui sert à faire lever la pâte avant la cuisson) supplémentaire. Cette acquisition lui permettra non seulement de développer sa productivité et d'apporter un gain de temps sur le travail jour/nuit de ses salariés (prise de poste à 6h au lieu de 3h actuellement).

L'entreprise prévoit ainsi un total d'investissements de 14 778€ HT, dont 14 778€ HT d'investissements éligibles au regard du dispositif micro-entreprises de la CCCC.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence Développement Economique de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis,

Après en avoir délibéré,

Approuve l'octroi d'une subvention à la SAS LE FOUR AU BOIS, représentée par Monsieur Jean-Marie RODRIGUEZ dans le cadre du dispositif micro-entreprises,

Fixe le montant de la subvention à 2 216,70€.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 20 octobre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme  
Caudry, le 20 octobre 2016  
Le 20 octobre 2016

Vu,



Le Président,  
Maire de CAUDRY  
Vice-Président du Conseil Départemental

*Guy Bricout*  
Guy BRICOUT

**IMPORTANT**

*DELAI ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.*